

ville ne voient aucune raison pour que le gouvernement ait dépensé en l'occurrence plus de \$150,000 à l'égard d'une entreprise qui se révèle à peu près inutile et ils demandent qu'on leur donne un bassin convenable pour les bateaux. Peut-être faudrait-il agrandir le bassin actuel, mais il serait peut-être plus sage d'en aménager un de toutes pièces. Ce serait sans doute la meilleure solution, puisqu'il y a un autre endroit plus approprié à l'établissement d'un bassin pour les bateaux.

Les propriétaires de bateaux doivent aujourd'hui mouiller leurs esquifs de l'autre côté de la frontière internationale, à Blaine. Voici que le gouvernement actuel exprime le désir que les Canadiens achètent moins des États-Unis. Je sais que le ministre des Travaux publics a maintes fois dit à la Chambre que nous dépensons trop aux États-Unis. En poursuivant cependant les programmes lancés par le gouvernement précédent, il ne force pas moins les gens de ma région à garer leurs bateaux à cet endroit des États-Unis, dont ils deviennent ainsi en partie résidents. Ils laissent leurs voitures à Blaine et, naturellement, c'est dans cette ville qu'ils achètent ce dont ils ont besoin pour leurs bateaux, et c'est ainsi que nous faisons exactement ce à quoi le gouvernement actuel s'oppose.

Les marchands de White-Rock, les membres du *board of trade* et d'autres représentants de la région sont bouleversés, on le comprend bien, à constater le maintien de cette ligne de conduite. D'autres représentants de la région inférieure de la Colombie-Britannique, notamment les députés de Burnaby-Coquitlam (M. Regier) et de Burnaby-Richmond (M. Irwin) ont nettement conscience de la situation qui est ainsi faite aujourd'hui aux commerçants de White-Rock. Ils voient plus d'un dollar canadien, de nombreux dollars en fait, prendre le chemin des États-Unis, alors qu'il aurait mieux valu les dépenser dans la région de White-Rock. Les citoyens de White-Rock sentent la moutarde leur monter au nez chaque matin lorsque, regardant du côté de la mer, ils voient un beau perchoir pour mouettes, en réalité un perchoir de \$150,000. Il est tout à fait compréhensible qu'ils accueillent d'un air plutôt sombre quiconque vient leur dire que cet argent a été dépensé à bon escient, à moins qu'on ne fasse quelque chose pour les aider ou que le gouvernement juge bon de leur faire aménager un meilleur endroit de mouillage que celui qu'ils ont actuellement. L'ancien gouvernement avait reconnu leurs besoins en faisant refaire un quai il n'y a pas plus de trois ans. On lui doit évidemment le brise-lames actuel de White-Rock.

Nos cousins américains connaissent la valeur d'un brise-lames. Les Américains sont d'astucieux hommes d'affaires. Je me dis souvent

[M. Hahn.]

qu'il y a parmi nous des personnes sérieuses enclines à critiquer les gens qui sont dans les affaires et qui s'en tirent bien pour la simple raison qu'elles sont elles-mêmes incapables d'appliquer ce qu'on pourrait appeler de saines méthodes commerciales ou encore qu'elles s'y refusent. Nous blâmons les Américains de voir la nécessité de bonnes installations de canotage dans cette section des États-Unis et du Canada.

On m'a signalé toute la prévoyance des Américains en cause à cet égard; ils savent fort bien que le touriste dépense des dollars et n'a besoin que d'une installation de canotage. Il n'a pas besoin d'écoles, ni d'égouts, ni de canalisations d'eau, ni d'aucun autre service d'utilité publique que nous exigeons dans nos municipalités. Par conséquent, chaque dollar que le touriste dépense du côté américain y va tout simplement dans le gousset du marchand avisé.

Les marchands de Blaine et le gouvernement américain sont tout à fait au courant de la situation, comme je l'ai signalé, et le *Journal* de Blaine, en date du 28 février 1957, renferme un article intitulé "L'expansion des installations de canotage de Blaine commencera vers le 1^{er} avril près du port". On y déclare que les ingénieurs de l'armée américaine feront des appels d'offres vers le 8 mai, en ce qui concerne leur partie du programme, et qu'ils étendront le brise-lames en pierres sur une distance de 1,000 pieds vers le sud-est à partir de l'extrémité du brise-lames existant jusqu'à un point sis à 1,300 pieds au sud de la rue East. On explique ensuite le partage de ces frais. Quelques semaines plus tard, dans son numéro du 18 avril, la même publication renferme un autre article intitulé "Progrès en voie de réalisation au port de Blaine"; en voici un des importants passages:

Le colonel R. J. B. Page, ingénieur régional de Seattle et membre du corps du génie, a fixé au 8 mai, à 2 heures de l'après-midi, l'ouverture des soumissions concernant la part des travaux dont le gouvernement fédéral se charge et dont le coût estimatif est de \$477,000.

Les travaux comprennent le dragage de 480,000 verges cubes en vue de l'établissement d'un port pour petites embarcations, la récupération et l'utilisation d'environ 1,100 verges cubes de pierres provenant du brise-lames actuel, le renforcement du brise-lames en bois et en pierres et l'aménagement d'un nouveau brise-lames de 975 pieds à l'est du brise-lames en pierres actuel.

Lorsque le contrat aura été adjugé, l'entrepreneur aura 150 jours civils pour exécuter le travail.

C'est là un problème grave dans la partie continentale inférieure de la Colombie-Britannique; c'est un problème que le ministre des Travaux publics (M. Green) et le ministre des Transports (M. Hees) devraient connaître parfaitement. C'est un problème qui, je le sais parfaitement, incombe probablement